

controle de constitutionnalité

Par **geronimo**, le **22/11/2006** à **12:04**

Bonjour, je suis etudiant en 1ere année de droit et j'aurai quelques questions a vous soumettre si vous le voulez bien a propos d'une dissert que je doid rendre

sujet : le controle de constitutionnalité constitue t'il une garantie absolue contre l'application d'une loi inconstitutionnelle ?

je ne sais pas trop si je dois faire dans le I les deux type de controle (par voie d'action et d'exception) en details puis dans le II les limites de ces controles (pour montrer qu'il n'est pas absolu)

qu'en pensez vous ?
avez vous mieux ?
merci

Par **akhela**, le **22/11/2006** à **15:06**

surtout pas ce plan puisque toute ta 1er partie est alors hors sujet (ta 1er partie ne répond pas au sujet).

Par **Yann**, le **22/11/2006** à **15:36**

Je te conseil d'utiliser la fonction rechercher du forum, ça devrait pas mal t'aider, il y a beaucoup de sujets similaires de disponibles.